

Concours d'embellissement de Cantley



Les gagnants du deuxième concours d'embellissement, Luc Girard, Judy Richard, Carol Comptois (représentant André Lanteigne) et Louise Sarrazin-Gagné montent fièrement leurs prix en compagnie de Michel Charbonneau, Wray Loepke et Richard Dompierre. Bernard Basque était absent.

photo: Steve Harris

par Claudette et Wray Koepke et Steve Harris •

Les gagnants du deuxième concours d'embellissement de Cantley ont été annoncés lors d'une réception à l'hôtel de ville, le 18 septembre.

Le conseiller Richard Dompierre, responsable pour la campagne en 1997 et maître de cérémonies, a accueilli près de 50 personnes. Il a félicité les gens impliqués dans le concours pour leur contribution à améliorer la

qualité de leur environnement et à faire que notre municipalité soit d'une nature accueillante.

M. Dompierre a aussi noté le progrès marqué à travers les programmes de rénovations et d'embellissement et le travail du Conseil de faire respecter les règlements d'urbanisme, surtout en ce qui a trait au règlement sur les nuisances.

Il a remercié les personnes suivantes:

• Claudette Koepke, Lise Allard et Gustaaf Schoovaerts, membres du

jury;

• le Centre de jardins Cloutier et l'Association des gens d'affaires de Cantley, commanditaires du concours;

• Wray Koepke, président de la campagne d'embellissement; et

• tous les membres du comité d'embellissement, les concourants, et les employés municipaux impliqués dans l'organisation de la soirée

Le dévoilement des gagnants par M. Dompierre fut le moment le plus important de la soirée et M. le maire Charbonneau a remis les prix suivants:

La meilleure amélioration en 1997, secteur résidentiel: 1er prix - M. Bernard Basque.

Suite page 15:
Concours d'embellissement

Councillor's son attacked by dog

by Steve Harris •

An attack by a dog on Paolo Horic, the son of Councillor Fatima Horic on September 4 has prompted Mme. Horic to push Council for better enforcement of the dog bylaws.

Paolo was attacked by a loose dog he thought was friendly in the area of Rémi and Berthier Streets, near Taché Rd. He required 25 stitches to close the wound and missed 2 weeks of school.

Councillor Horic was shocked to find that the MRC Police have no power to enforce the municipal

dog bylaw and that the police did not automatically call the municipal dog control officer into the situation.

Since the municipal control officer only works Monday to Friday during regular office hours, Mme. Horic intends to propose a resolution to Council at the October 7 meeting to hire a private contractor to enforce dog bylaws 7 days a week, 24 hour a day. She says this system is used in Chelsea, La Pêche and Pontiac and that it can be self-financing through fines and the sale of licences. c

Résultats du "Tour des Collines"

par Louis Raymond •

Dimanche le 21 septembre dernier, a eu lieu la première édition du "Tour des Collines".

En tout, presque trois cents participants ont pris part aux activités de la journée. Le

circuit de 57,5 kilomètres a réuni près de cent soixante participants, tandis que le circuit de dix-sept kilomètres en a réuni approximativement cent quarante.

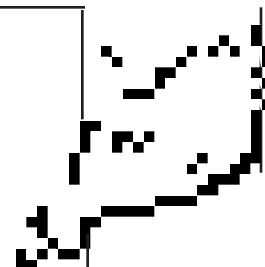
Suite page 5 :
"Tour des Collines"



HEURES ET DATES POUR NOS REUNIONS MUNICIPALES	TIME AND DATES OF OUR MUNICIPAL MEETINGS
Le 7 octobre 1997 à 19h00	October 7, 1997 7:00 p.m.
Salle du Conseil / Board Room Municipalité de Cantley/Municipal Building 8, chemin River tél.: 827-3434 Fax.: 827-4328	

Heures bibliotheque

Évènement à surveiller
" Le Village Fantome "



Lettres ouvertes / Open letters

On apprenait dernièrement que la Municipalité de Cantley s'apprête à donner à un entrepreneur privé le contrôle des chiens errants sur son territoire. Des questions se posent suite à cette décision.

Le Conseil s'est-il demandé, premièrement, s'il y avait un réel problème de chiens errants à Cantley?

N'a-t-on pas plutôt agi sous le coup de l'émotion suite au fâcheux incident dont le fils de la conseillère Mme Horic a été victime quelques jours auparavant?

Mais est-ce bien réfléchi? La prochaine fois appliquera-t-on le même raisonnement au service des incendies, de tout remettre en question si un incendie devait survenir chez un conseiller?

Il est vrai que toutes les fois que cela survient, on trouve regrettable qu'un chien s'en prenne à quelqu'un, surtout à un enfant, et on compatit avec les victimes de ces attaques sans comprendre comment cela peut arriver.

Y a-t-il une solution raisonnable à ce problème, à part que d'imposer des sanctions plus sévères pour les propriétaires d'animaux détachés? Quel autre moyen y a-t-il pour contenir ces comportements imprévisibles des chiens qui, bien souvent, n'ont jamais manifesté d'attitudes agressives dans le passé?

Ce n'est pas un service d'appel 24 heures qui nous garantira la protection qu'on aimerait recevoir. Cela n'aura comme effet que de nous placer malheureusement devant le fait accompli. À moins d'éliminer tous les chiens sur le territoire, il n'y a pas de solution garantie à ce problème.

Par conséquent, nous croyons qu'il s'agit d'une décision mal éclairée du Conseil municipal que de vouloir voter le 7 octobre

prochain pour aller en appel d'offres afin d'obtenir les services d'un contractuel "en devoir 24 heures sur 24, 7 jours par semaine", tel que l'article du journal Le Droit le mentionnait.

Il est important de savoir que le nombre de plaintes relatives à des chiens détachés ou à des chiens errants (car il y a une distinction à faire) enregistrées à la Municipalité cette année reste minime et en constante régression depuis ce printemps. Le nombre de licences depuis trois ans est passé d'environ 125 à plus de 400 cette année.

Il est à noter cependant que Cantley offre actuellement à ses contribuables un service de préposé municipal qui n'est affecté que partiellement aux tâches de préposé aux animaux. Il y aurait peut-être lieu de réorganiser les effectifs que la Municipalité possède déjà afin d'en tirer le maximum plutôt que de se débarrasser de la question via l'entreprise privée tout en sachant très bien qu'on ne pourra jamais réaliser l'impossible... si on y réfléchit bien.

Quant aux chiens qui aboient à toute heure du jour ou de la nuit, il existe un règlement de nuisances que les inspecteurs municipaux sont chargés d'appliquer les jours de semaine. Aussi, les municipalités de la MRC semblent d'accord en principe pour que le service de police puisse éventuellement intervenir à ce niveau. L'intervention des policiers serait effective d'ici le début de l'an prochain peut-être, ou dès que la refonte des différents règlements de nuisances des municipalités concernées seront homologués.

Nous sommes du même avis que la conseillère Horic qui affirme que 50 dollars d'amende pour un

chien détaché, ce n'est pas suffisant. Alors, qu'on modifie le règlement au plus vite, ça presse: cela viendra régler une bonne partie du problème!

La solution n'est pas d'embaucher un contractuel à 20 000 \$ par année en cette période de coupures budgétaires sans précédent! Où est la logique? Avons-nous les garanties qu'à ce prix-là il y aura un patrouillage régulier du territoire, comme c'est le cas présentement, ou s'agira-t-il seulement d'un service qui prendra des heures avant que quelqu'un ne puisse se rendre sur les lieux? Les animaux morts le long des routes seront-ils ramassés? Est-ce qu'on s'occupera uniquement des chiens ou bien aussi des autres animaux?

Pourquoi changer à tout prix ce qui fonctionne bien déjà?

La Municipalité paye actuellement la SPCA lorsqu'il y a urgence les soirs et fins de semaines, en dehors des heures normales de travail. Dans tous les cas urgents, on doit d'abord aviser la police qui se charge de communiquer avec le préposé municipal, ou la SPCA le cas échéant.

Nous sommes convaincus que le système présentement en place fonctionne bien mais qu'il pourrait être amélioré, c'est certain, sans qu'il n'en coûte plus cher. Il n'en tient qu'à la volonté du Conseil! c

Jean St-Arneault,
président du Syndicat des employés de la Municipalité

Yaro

ASREC

Assemblée générale annuelle

**Mercredi le 22 octobre 1997
à 19h30
à la Maison Hupé**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des président et secrétaire de l'assemblée
3. Adoption de la liste des membres présents
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 octobre
6. Rapport d'activités du Conseil d'administration
7. Rapport financier
8. Élection des membres du Conseil d'administration
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

Invitation à tous les parents qui désirent des activités de qualité dans leur municipalité pour les enfants de 0 à 12 ans.

Commentaires, suggestions et implications seront à l'honneur.

*Bienvenue,
Josée Fortin*

Présidente de l'ASREC



Le fils d'une conseillère attaqué par un chien

par Steve Harris •

L'attaque d'un chien sur la personne de son fils, Paolo, le 4 septembre, a poussé la conseillère Fatima Horic à proposer au Conseil municipal une application accrue des règlements concernant les chiens et les nuisances.

Un chien errant a attaqué Paolo dans le secteur des rues Rémi et Berthier et du chemin Taché. Celui-ci a dû recevoir 25 points de suture et ensuite manquer 2 semaines d'école.

La conseillère Horic a été surprise d'apprendre que la police de la MRC, appelée sur les lieux, n'avait pas le pouvoir d'appliquer les règlements municipaux et que la police n'a pas fait

aucun appel au préposé aux animaux municipal.

De plus elle trouve qu'il y a peu de contrôle sur les chiens errants, étant donné que le préposé aux animaux municipal travaille de 9 à 5, du lundi au vendredi. Elle veut proposer une résolution à la prochaine réunion du Conseil, le 7 octobre, à l'effet de chercher un contractuel pour appliquer les règlements concernant les chiens 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Selon Mme Horic, les municipalités de Chelsea, La Pêche et Pontiac ont un tel système, qui peut s'autofinancer par les amendes et la vente de médailles. c

AGAC

"Tour des Collines"

Suite de la page 1:
Résultats du
"Tour des Collines"

Les mairesses de Chelsea, Judith Grant, et de La Pêche, Marie-Hélène Courtemanche Boyle, ont remis deux des trois trophées prévus.

Le trophée "municipalité", décerné à la municipalité locale ayant le plus grand nombre de participants au Tour, fut remis à la municipalité de Chelsea.

Le trophée "l'équipe commerciale", décerné à l'équipe commerciale ayant le plus grand nombre de participants au Tour, fut

remis aux employés du restaurant Chez Eric de Wakefield.

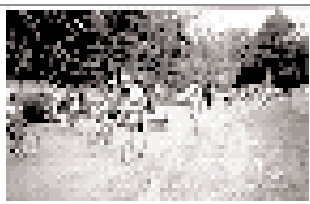
Le troisième trophée ne fut pas décerné car il n'y avait pas de familles de trois générations au Tour.

Après le tour, un B.B.Q. était prévu, et il fut un grand succès. Selon Sharon Ryan, responsable du Tour et de la Fondation du Centre hospitalier Gatineau Memorial, il ne restait presque plus de nourriture à la fin de la journée. Il y avait un tirage pendant l'après-midi, où quelques billets pour aller voir les Sénateurs au centre Corel furent gagnés par des gens très contents de ce prix.

Sharon Ryan mentionne la bonne collaboration des policiers de la MRC des Collines: tous les organisateurs et participants ont été très satisfaits des efforts de nos policiers.

De plus, les pompiers des quatre municipalités participantes ont eux aussi été bien appréciés par les organisateurs et participants du tour.

Enfin, il reste à souligner qu'aucun accident n'a eu lieu, et à souhaiter que le même degré de réussite soit atteint à la deuxième édition du "Tour des Collines" en 1998. c



Cantley calls for speed limit

Friends of the Gatineau River, a citizens' group composed of residents of Cantley, Chelsea and La Pêche has applauded a recent resolution by the Municipality of Cantley calling for a speed limit on the Gatineau River. "We have been asking for a speed limit since 1992" stated Jamie Linton, president of FOG, "and it is good news that the ball is finally rolling."

Friends of the Gatineau appeared before Cantley, Chelsea and La Pêche councils last summer proposing a speed limit of 10 km/hour within 50 metres of the shoreline and 40 km/hour in the centre of the river. The Cantley resolution, passed at its September 2 council meeting, calls for the 10 km/hour restriction but permits boats to travel at 55 km/hour in the centre of the river.

"Naturally, we would have liked to see a speed

limit of 40 km/hour" says Linton, "but we can live with 55." Fifty-five km/hour is considered fast enough to permit water skiing but is still an effective deterrent to the use of personal watercraft (sea-doo) and discourages irresponsible, unsafe boating.

It remains for Chelsea and La Pêche to follow suit and pass the same or similar resolutions. Friends of the Gatineau is confident that this will be done quickly. "There is lots of support for this in all three municipalities" declared Linton. "This is a very reasonable speed limit. No reasonable person could

object to it"

According to Friends of the Gatineau, the Municipality of Cantley deserves credit for taking action on this issue. The group has argued that a speed limit is necessary to prevent the river from becoming a mass of noise and congestion, the way many other waterways have become."It shows that Cantley is thinking wisely ahead. Hopefully Chelsea and La Pêche will do the same." c

For further information, contact:

Jamie Linton -
Cantley - 827-3376

Lachanelle



Billet de reflexion



Un revenu de citoyenneté?

Par Gustaaf Schoovaerts, U.Q.A.H.

Depuis quelque temps, les politiciens nous promettent, facilement et avec beaucoup d'éloquence, la création d'emplois.

Mais au niveau de la situation réelle, dans les entreprises nous entendons les mots suivants: rationaliser, réorganiser, recycler, adapter, restructurer. Ces mots indiquent la même réalité: fermeture, abolition de postes, licenciement et chômage. C'est du néo-libéralisme.

Sans doute faut-il choisir la technologie de pointe et l'automatisation. Ainsi faut-il procéder à l'implantation de la révolution informatique. Mais à quel prix? Déjà, en 1865, la Gazette des campagnes y allait de ses conseils:

«Aujourd'hui on a des moulins pour tout: le moulin du couturier, le moulin de cordonnier, etc. Que les cultivateurs en fassent autant; et si les 'engagés' les ruinent, qu'ils aient recours à des instruments qui simplifient le travail et le rendent moins coûteux.» (Jean Provencher - Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent,

Montréal, Boréal, 1996, p. 166)

C'était du libéralisme. J'ai rencontré dans une revue l'énoncé qui justifie l'instauration du nouveau régime: *«...il faut jouer la carte de la troisième révolution industrielle en accélérant l'automatisation à condition de pouvoir l'accompagner socialement de façon efficace.»* (Jean-Marc Ferry - "Pour une autre valorisation de travail" dans *Esprit*, 234, juillet 1997, p.8)

Concrètement, cela veut dire que la société doit assurer la subsistance aux membres de la communauté humaine. Pour le professeur Ferry, on peut penser, pour l'Europe, à une allocation universelle ou à un revenu de citoyenneté. Ce serait «un revenu inconditionnel distribué de façon égalitaire à tous les citoyens de la communauté politique de référence, en l'occurrence de l'Union européenne» (p. 6)

Avons-nous, aux Amériques, un sens de la solidarité assez développé pour offrir un revenu de citoyenneté? c

St-Vincent de paul

Camille Blais &Fils

Fleuriste Monique



Chronique de pêche

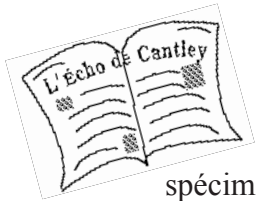


Attention, pêcheurs, ce n'est pas fini!



Après une saison de pêche très médiocre, sauf pour les deux dernières semaines de mai et un peu au début de juin où le doré et la truite ont été très coopératifs, le reste de l'été fut assez décevant puisqu'une sortie de pêche sur trois fut profitable.

Mais attention, le meilleur reste à venir, puisque l'automne est sans contredit le temps des gros



spécimens.

Ce phénomène s'explique par le fait que dorés, brochets et achigans doivent se gaver de tout ce qui passe à leur portée afin de se constituer une réserve de graisse suffisante pour affronter les rigueurs de nos hivers.

Puisque l'hiver le métabolisme du poisson est au ralenti, il est très difficile, surtout pour les gros spécimens, de chasser. Ils doivent donc le faire du milieu septembre à la fin novembre.

Les achigans et les dorés se regroupent afin de pouvoir chasser plus facilement. C'est alors que les plus gros d'entre eux deviendront beaucoup moins méfiants et se lanceront sur leurs proies sans laisser de chance aux plus petits, comme c'est souvent le cas durant l'été.

L'automne est aussi la saison du tigre de nos eaux, le maskinongé.

À la demande de quelques lecteurs (1 ou 2), les endroits sur la rivière des Outaouais que je préfère pour pêcher ce monstre sont devant les écluses du canal Rideau et à la grande presqu'île dans la Réserve faunique de Plaisance.

Pour ce qui est de la rivière Gatineau, mon coin favori se situe juste au-delà du Pont noir de Touraine, sur le côté de Hull: on y trouve un petit ruisseau qui se jette dans la rivière.

C'est en exploitant ce secteur sur une distance d'environ 200 pieds en aval et en amont, avec trois gros leurres comme le "Swim whizz" et le "Husky Jerk", que j'ai réussi mes plus belles prises.

Laissez-moi vous dire que la pêche d'automne n'est pas faite pour les petites natures. Donc habillez-vous

adéquatement: bottes doublées, pantalons chauds et pardessus d'hiver seront très appréciées.

Bonne pêche, et à la prochaine ... c



Coiffure Ste-Élisabeth

Les appats de peche

Vitre d'auto Secours



Chronique pastorale



Il y aura une première rencontre d'information et d'inscription pour le premier pardon et la première communion pour les enfants de 8 ans et plus mercredi le 8 octobre 19h30 à la salle paroissiale.

Des frais d'environ 20 dollars vous seront chargés pour l'achat de deux volumes.

Pour des renseignements supplémentaires communiquer avec Françoise Daoust mercredi, jeudi et vendredi entre 9h et 12h au 827-2004.

Schédule pour le premier pardon

• Mercredi 8 octobre, 19h30 Rencontre parents, bénévoles et prêtre

• Samedi 18 octobre, 10h00 Rencontre enfants, bénévoles

• Samedi 8 novembre, 10h00 Rencontre enfants, bénévoles

• Samedi 22 novembre, 10h00 Rencontre enfants, bénévoles et prêtre

• Samedi 6 décembre, 10h00 Célébration du premier pardon. c

Gouvernement
Je m'exprime

Service d'incendie - plainte concernant la langue

Par Steve Harris

Le pompier Guy Bélanger a déposé une plainte auprès de l'Office de la langue française à l'effet que le chef des pompiers, Ray Baker, et le chef-adjoint, Garry Blackburn, parle trop en anglais.

La Municipalité a embauché M. Baker et M. Blackburn à ces postes il y a deux ans à la condition qu'ils prennent des cours pour améliorer leur compétence en français. Ils ont complété ces cours avec succès.

En réponse à la plainte de M. Bélanger, le maire Michel Charbonneau et Fatima Horic, la conseillère responsable pour la sécurité publique, ont expliqué que

leurs conversations et réunions avec M. Baker et M. Blackburn sont tenues en français.

Pourtant, M. Bélanger affirme que c'est pendant les interventions du service d'incendie qu'on les entend s'exprimer en anglais. Selon lui, «plusieurs pompiers ne comprennent pas l'anglais et ils ont de la misère à comprendre».

Il ajoute: «Je sais qu'ils sont capables. Je veux qu'ils fassent un effort. Je ne veux pas leur démission ni leur congédiement. Je ne veux qu'une amélioration de leur part. Ils ont complété leur cours avec succès, qu'ils le mettent en pratique. On est bilingue ou on ne l'est pas. Je croyais que c'était le temps de poser la question.»

Le maire Charbonneau a dit que, comme la plainte a été reçue, elle sera examinée et toute action administrative nécessaire sera adoptée.

Entrepot
du couvre plancher

Excavation Dubeau

Centre dentaire Wakefield

Atelier Mosaic 3D

Fire Department - complaint about language

Firefighter Guy Bélanger has filed a complaint with the Office de la langue française that Firechief Ray Baker and Assistant chief Garry Blackburn speak too much English.

Both Mr. Baker and Mr. Blackburn were hired about 2 years ago with the condition that they attend courses to improve their ability to speak French. They completed these courses successfully.

In response to Mr. Bélanger's complaint, both Mayor Michel Charbonneau and Fatima Horic, councillor responsible for Public Security, explained that meetings they hold with Messrs. Baker and Blackburn are conducted in French and they participate in French.

Mr. Bélanger says that English is spoken on the job to firefighters. He says some firefighters do not speak English very well and they have difficulty understanding.

He adds, "I know they're capable of speaking French and I want them to make the effort to do it. I don't want their dismissal or resignation, I want an improvement on their part. They've passed their language courses, now it's time to put it in practice. Are they bilingual or not? I figured it was time to ask the question."

Mayor Charbonneau said the complaint will be examined and discussed by Council and whatever necessary administrative action will be taken. c

Gouvernement
Allocation logement

Info bibliothèque

Nouvelles de la bibliothèque

La bibliothèque est revenue à ses heures normales, soit les lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 20h30 et le samedi de 13h00 à 16h00.

Le hockey

Le hockey vous intéresse? Alors une visite s'impose à la bibliothèque car nous avons une super thématique sur le hockey et ce jusqu'au 3 novembre 1997.

Halloween

A l'occasion de l'Halloween, il y aura une activité spéciale pour les 5 à 9 ans, le 18 octobre 1997, à la bibliothèque de 9h30 à 11h30. Si cela t'intéresse inscris-toi avant le 13 octobre car les places sont limitées.

Le coût d'inscription est de \$2,00, et non remboursable.

Concours de citrouille

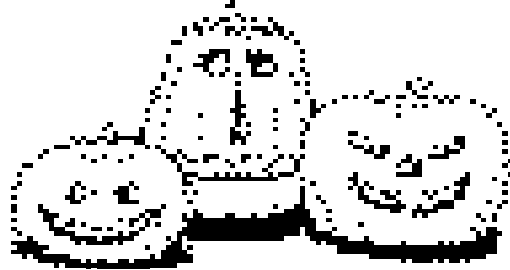
Tu as le goût de décorer une magnifique citrouille et de la montrer à tes amis? Alors nous t'invitons à l'apporter à la bibliothèque

durant la semaine du 27 octobre. Un prix sera décerné pour la plus originale et il y aura un prix de participation. Participez en grand nombre.

Site internet

La bibliothèque a son site internet avec beaucoup d'informations. Tu peux maintenant envoyer du courrier électronique et faire tes réservations électroniquement. c

L'adresse est: <http://www.atreide.net/cantley/biblio/menu/htm>



La garde robe

Signet FR

Chez René

gilles Gauvreau &Fils

Écomusée

Huguette Curé

Jocus

Marcel Richard



Le sport amateur à Cantley



par Louis Raymond •

Avec la belle température que nous avons eue cet été, rien d'étonnant que beaucoup de citoyens de Cantley ont su profiter des sports amateurs tels que le baseball et le soccer.

La corporation des loisirs et de la culture de Cantley doit se féliciter pour ses grands efforts à s'assurer que l'équipement nécessaire au jeu ait été toujours disponible à chaque partie.

Un autre coup de main qui mérite une félicitation est celui donné par le

Marché Richelieu qui a donné de nombreux escomptes lors des barbecues réunissant enfants, parents et amis.

Je me suis entretenu avec Guy Coderre, l'un des quelques parents responsables des équipes qui ont bénévolement assisté aux parties en tant qu'entraîneur, "coach", juge de ligne, umpire, et j'en passe.

Au niveau du baseball il y avait quatre divisions: les cinq à sept ans, les huit à neuf ans (atome), les dix à onze ans (moustique) et les douze à treize ans (pee-wee). Selon M. Coderre, il

y avait environ une trentaine d'enfants par division, pour un total approximatif de cent vingt participants pour ce sport.

Le soccer comportait trois sous-divisions, soit les cinq à sept ans, les sept à huit ans et les neuf à douze ans. Selon M. Coderre, il y avait environ une trentaine de participants à chaque niveau d'âge.

La saison estivale a été un franc succès au niveau des sports amateurs à Cantley. Félicitations à tous ceux qui ont rendu cela possible. c

**Imaginez ce
que cet espace pourrait
faire pour
votre entreprise**

**Contactez
l'Écho de Cantley
dès
aujourd'hui
827-5406**

Corporation

Corporation

Corporation

Corporation



Les allergies

Pour certains, l'été qui se termine, annonce une autre période interminable d'allergies. En effet, la saison pollinique n'est guère achevée. Le pollen de l'herbe à poux, présent surtout en août et en septembre, cause pour la majorité des gens atteints de rhinite saisonnière des symptômes tels que: éternuements, larmoiments, démangeaisons, fatigue, enflures, rougeurs et pour certains jusqu'à des problèmes respiratoires. Dans ce dernier cas, il s'agit souvent d'asthme allergique. Lorsque l'on est atteint d'allergie, la vie devient une course d'obstacles, et notamment pour ceux qui en sont affectés à l'année longue! On suit l'indice de pollen à la télé, on chasse le chat de notre meilleure amie, on s'évertue à éliminer toute trace de poussière et on dépouille la maison de ses tapis, sans mentionner les brassées de lavage incessants de draps et de couvre-lits pour contrôler les acariens. Ouf!!

On a toujours conseillé aux personnes allergiques d'éviter ce qui les indispose. C'est un raisonnement qui se tient à condition que l'on identifie l'allergène (souvent observés chez les asthmatiques d'origine allergique) il n'est pas toujours facile de mettre le doigt sur l'aliment coupable. Il vaut mieux dans ces cas consulter au besoin un(e) profes-

sionnel(le) de la santé qui prend le soin d'établir un régime évitant ou du moins diminuant l'allergie.

Pour renforcer le système immunitaire, il ne s'agit pas de recourir aux antihistaminiques chimiques et aux vaporisateurs nasaux. Ces médicaments ne guérissent pas les allergies. Au mieux, ils peuvent quelquefois soulager les symptômes. Cependant, ils peuvent provoquer des effets secondaires désagréables et dangereux.

Il existe des substituts naturels aux médicaments. La vitamine C agit comme un antihistamine naturel lequel contribue à soulager les symptômes. Elle agit également comme un antioxydant. Les bioflavonoïdes d'agrumes ou l'extrait d'écorce de pin ou de pépins de raisins sont extrêmement efficace surtout s'ils sont combinés avec la vitamine C. Ceux-ci intensifient l'action et la disponibilité de la vitamine C dans les tissus les plus sensibles. Les vitamines du groupe B sont nécessaires parce qu'elles augmentent notre résistance au stress. L'acide panthothénique (B5) supporte notamment les glandes surrénales. La bêta-carotène ou la vitamine A aide à tapisser

les muqueuses pour les protéger et régénérer les cils vibratils qui expulsent les intrus du corps.

Les minéraux qui agissent comme antidote constant des allergies, peu importe les variétés, sont en ordre d'importance, le sodium (non pas le sel de table), le potassium, le magnésium et le calcium. Ces minéraux alcalins calment les agressions et empêchent l'escalade des irritations. Le zinc, pour ses multiples fonctions enzymatiques ne peut être ignoré. Outre les besoins supplémentaires on doit placer l'organisme dans des conditions favorables. Un régime alimentaire nutritif et équilibré s'impose. Il est préférable que celui-ci soit dépourvu d'excitants (café, thé, chocolat, alcool), de fritures, de sucres et de farines raffinées et d'autres aliments frelatés. D'ailleurs les pâtisseries, le pain blanc (incluant croissant, bagel, muffin) et les pâtes alimentaires à base de farine raffinée augmentent

le taux d'histamine. Un bon nettoyage pourra également remettre l'organisme à sa place. Des plantes dépuratives destinées à cet effet devront être considérées avec soin. Chacun doit respecter l'état de ses organes d'élimination (foie, intestins, reins, poumons, peau).

Enfin, plusieurs plantes bénéficient d'un nombre considérable d'études scientifiques qui justifient leur utilisation à titre préventif pour stimuler le système immunitaire. Notons entre autres, l'échinacé, l'astragle, le propolis. L'utilisation des teintures-mère à base d'alcool sont en général plus efficace. Cependant il n'est pas conseillé d'en faire l'utilisation à long terme. Un meilleur choix de produit qui est très bien toléré et qui ne présente aucun inconvénient, c'est l'utilisation d'oeufs de caille pour les allergies. Leurs propriétés thérapeutiques antiallergiques

sont surprenantes. Ces comprimés sublinguaux s'avèrent efficaces tant pour les problèmes respiratoires tels que l'asthme d'origine allergique que pour la rhinite saisonnière (rhume des foins) ou la rhinite allergique due aux acariens. Ce produit agit de façon préventive ou comme adjuvant pendant les crises.

Les souffrances endurées lors d'une lutte acharnée avec les allergies sont souvent débilitantes. Consolider toutes les ressources possibles pour en venir finalement à bout, une fois pour toutes est la seule voie de secours. Si vous donnez à votre système immunitaire la chance de guérir, vous verrez que l'allergie est une maladie réversible. c

JoAnne DeGrâce, N.D.
Naturopathe
Membre du Collège des
Naturopathes du Québec
Centre Nature vie :
(819) 246-2829

Nature Vir



Subscription

Are you moving out of Cantley
but want to still keep in touch?

Subscribe to The Echo of Cantley.
one year
15 \$ (cheque or money-order)

Send to:
The Echo of Cantley
188, Mée de la Source, Boite #1, Comp. 9
Cantley (Québec), J8V 3J2



Nouvelles du conseil - le 2 sept.

Par Steve Harris •

Courses de motoneige

Garry Blackburn s'est plaint que les courses de motoneige sur la rivière Gatineau, prévues pour le carnaval d'hiver 1998 ont été annulées par une groupe de résidents le long de la rivière.

Le conseiller Raymond Poirier a dit ne pas être au courant d'un tel refus, et Jamie Linton, représentant les Amis de la Gatineau, a indiqué que son groupe a choisi de ne pas s'impliquer dans les courses sans faire la moindre tentative pour les annuler.

L'an dernier, le carnaval a tenu les courses derrière la caserne de pompiers. Il y a plus d'espace sur la rivière, mais le Conseil demande à la Corporation des loisirs de fournir des preuves quant à la sécurité des centaines de personnes attirées par les courses, avant de donner son approbation.

Le chemin St. Andrews

«Je conseille à tout citoyen, peu importe la situation, de ne pas permettre à la Municipalité de prendre son terrain avant qu'elle ne l'ait payé.»

C'était le commentaire de Robert McClelland concernant ses déboires avec la Municipalité au sujet de la vente de son terrain pour la construction du nouveau tronçon du chemin St. Andrews, le printemps dernier.

Bien que M. McClelland ait signé un contrat avec la Municipalité, il dit que le contracteur n'a pas respecté plusieurs des termes du contrat et que le notaire travaillant pour la Municipalité n'a pas inclus plusieurs de ses stipulations dans le titre de vente.

Le conseiller Léo Maisonneuve s'est excusé au nom du Conseil en notant que depuis le début des négociations il y a 12 mois, M. McClelland a dû faire affaire avec 3 différents secrétaires-trésoriers, 3 directeurs des

travaux publics, 2 Conseils et 2 maires.

Le maire Charbonneau a mentionné la confusion causée par l'implication de 3 paliers de gouvernement dans le projet.

Depuis cette réunion, M. McClelland a reçu son chèque.

Limite de vitesse sur la rivière

Le Conseil a adopté une résolution quant aux limites de vitesse sur la rivière Gatineau: de 55 km/h, et de 10 km/h à 50 mètres des berges, à l'exception des trajets perpendiculaires nécessaires à la pratique des sports nautiques.

Les autres municipalités riveraines doivent s'entendre sur ces limites elles aussi.

Le maire Charbonneau dit que la limite de 55 km/h est suffisante pour le ski aquatique mais insuffisante pour plaire aux amateurs de jet-ski. c

Gouvernement
Environnement

Moi

Miel Naturel

Blackburn

Council News - Sept. 2

By Steve Harris •

Ski-doo races

Garry Blackburn complained that proposed ski-doo races on the Gatineau River for the 1998 Winter Carnival have been turned down by "a chosen few" living on the Gatineau River.

Councillor Raymond Poirier said he was not aware of any such refusal and Jamie Linton, of Friends of the Gatineau, said his group declined to be involved in the races but had made no move to have them cancelled.

The races have previously been held behind the firehall, but the river has more room. Council is insisting that such a project, that will attract hundreds of people onto the ice, must answer all concerns about safety.

St. Andrews Rd.

"My advice to citizens is no matter what the situation or circumstances, don't allow the Municipality onto your land until everything is bought and paid for."

These were the words of Robert McClelland as he complained to Council that he had still not been paid for land for the new section of St. Andrews Rd. that was built last Spring.

While Mr. McClelland had a signed contract with the Municipality, many terms of the contract were not respected by the contractor and the municipal notary did not include terms of the contract in the sale documents, as Mr. McClelland specified.

Councillor Léo Maisonneuve apologized saying staff turnover was at least part of the problem. There have been 3 different secretary-treasurers, 3 different directors of public works and 2 different mayors and Councils in office within the past 12 months.

Mayor Charbonneau added that 3 different levels of government were involved and that Mr. McClelland dealt with the Municipality, but

ultimately it was the federal government that did the work.

Since the Sept. 2 meeting, Mr. McClelland has been paid.

Speed limit on the Gatineau River

After much debate in recent years, Council voted in favour of a motion for speed limits for boats on the Gatineau River.

The limits chosen by Council are 55 km/h and 10 km/h within 50 metres of shore except for docking approaches in a direction perpendicular to shore.

To be effective, these limits would have to be approved by Chelsea as well as Denholm and La Pêche.

Mayor Charbonneau said the limit of 55 km was chosen because it is fast enough for water skiing but too slow for jet skis. c

Signet AN

Concours d'embellissement

Suite de la page 1:
Concours d'embellissement
de Cantley

2ème prix - M. André
Lanteigne;

Secteur commercial, 1er
prix- Mme Judy Richard,
Dépanneur 307; 2ème prix
- M. Luc Girard, Collision
Expert.

Pour 'le plus joli jardin

floral' - Mme Louise
Sarrazin-Gagné

Les gagnants ont reçu des
certificats-cadeaux et des
plaques souvenir, faites de
matériel de récupération
dans l'atelier de M. Bill
Davis de Cantley.

M. Koepke a remercié M.
le maire et le Conseil pour
leur appui, et les membres
du comité

d'embellissement pour leur
travail. Aussi il a exprimé
le souhait que la campagne
se poursuive chaque année.

Tous les participants ont
passé une belle soirée,
faisant de nouvelles
connaissances et retrouvant
les anciennes, admirant les
photos des nombreux et
jolis jardins de fleurs, tout
en savourant les délicieux
hors-d'oeuvres. c

Cantley's Beautification Contest '97 edition

The winners of Cantley's
second beautification
contest were announced at a
city hall reception on
September 18th.

Councillor Richard
Dompierre, who was
responsible for this year's
campaign, served as master
of ceremonies and opened
the evening by welcoming
about 50 participants. He
congratulated those
involved in the contest for
their contribution to
improving the quality of
their environment and
ensuring our municipality
has a welcoming nature.

Mr. Dompierre made note
of the remarkable progress
made under renovation and
beautification programs and
the efforts of Council to
enforce the zoning bylaws,
especially concerning
nuisances.

He thanked the people
involved, notably:

• Claudette Koepke, Lise

Allard and Mr. Gustaaf
Schoovaerts as members of
the jury;

• Le Centre de jardin
Cloutier and the Cantley
Business Association, who
along with the Municipality,
sponsored the contest;

• Wray Koepke, for
leading the beautification
campaign;

• members of the
beautification committee, all
contest participants, and the
reception organizers.

Mr. Dompierre also had
the pleasure of announcing
the winners and Mayor
Charbonneau presented the
prizes as follows:

The best improvement in
'97

Residential - first prize,
M. Bernard Basque
second prize- M. André
Lanteigne

Commercial - 1st prize -
Mme. Judy Richard,

Dépanneur 307

2nd prize - Luc Girard,
Collision Expert

The most beautiful floral
display - Mme Louise
Sarrazin-Gagné

The winners received gift
certificates from Clouthier
Garden Centre and plaques
made from recycled material
in one of the workshops of
Cantley resident, Bill Davis.

Wray Koepke thanked the
Mayor and Council for their
support, the committee
members for their
dedication to the
beautification cause and
expressed the hope that the
campaign continue in future
years.

Participants enjoyed an
evening of mingling,
chatting, tasting hors-
d'oeuvres and examining the
photos of the flowers etc. of
fellow contestants. c



Comité Internet



Le Comité Internet vous informe

par Marc St-Laurent •

En rétrospective, sou-
lignons que grâce à une
subvention de Placement
Carrière-Été du gou-
vernement fédéral, le
comité a bénéficié de l'aide
d'un étudiant pour 12
semaines. Le comité a
réussi à incorporer à son
site des informations
pertinentes de la
Municipalité et d'autres
tels que la Ferme des deux
Mondes, la bibliothèque,
l'Écho, le Camping ainsi
que plusieurs liens externes
très intéressants et ce ...
sans aucun frais pour les
contribuables. Il ne
faudrait oublier de
remercier Félix-Carl
Larose pour le bon travail
accompli et qui a su
répondre aux nombreux
attentes; ce qui a valu au
Comité Internet des
appréciations considérables
du Conseil Municipal en
résolution.

Voilà qu'un mois
seulement après la fin du
projet le comité reprend
son 3ième projet en 2 ans.
Le prochain projet
automnal présenté et
accepté auprès de la
S.A.D.C. consiste en
l'embauche d'un jeune
travailleur ou étudiant à
encadrer des professeurs
de l'École Ste-Élisabeth à
des classes de 3ième à

6ième année et à intégrer
Internet dans le cadre de
leur cours. D'autres tâches
sont à prévoir tel
qu'intéresser les aînés au
réseau et poursuivre la
mise-à-jour du site. Ce
projet est constitué grâce à
une subvention du Réseau
des SADC du Québec et en
collaboration avec
Industrie Canada dans le
cadre du Programme
d'Accès Communautaire.

Soulignons également
une autre initiative de
l'ASREC dans le cadre des
activités para-scolaires de
l'École Ste-Elisabeth; une
dizaine de jeunes du
deuxième cycle auront la
chance de s'initier au
réseau Internet.

En terminant, à noter que
les événements à Cantley
sont présentés sur le site et
que tous sont invités à faire
parvenir du courrier
électronique à la
Municipalité ou autres
organismes. Au minimum
un ordinateur est
disponible à la
bibliothèque. Il n'en
demeure qu'aux résidents
de bénéficier de cet outil
d'information et de
promotion. Toutes
personnes intéressées au
Comité Internet sont
bienvenues. c

Gouvernement LAAA

Interprovincial

Cantley Taxi

Municipalité

Municipalité



Pension alimentaire pour enfants

par Me Alexandre Iracà,
B.Ed, LLL. •

Vous connaissez sûrement un parent, un ami ou un voisin qui se voit dans une situation où il doit payer une pension alimentaire pour son enfant. Cette réalité est de plus en plus présente dans notre quotidien.

L'ancienne façon de déterminer le montant de la pension alimentaire laissait une grande discrétion judiciaire au Tribunal, rendant par le fait même les décisions imprévisibles. Les modifications apportées depuis le 1er mai

1997 font en sorte que les Tribunaux se retrouvent devant des lignes directrices quant aux pensions alimentaires pour les enfants. Les lignes directrices provinciales s'appliquent dans toutes les demandes en divorce et toutes les demandes fondées sur le Code Civil.

Toutefois, dans le cas du divorce, lorsque le débiteur de la pension alimentaire demeure dans une province autre que la province du Québec, ce seront les tables fédérales qui s'appliqueront.

Le but principal de ces lignes directrices est de

protéger le meilleur intérêt des enfants. Elles visent à leur assurer une pension alimentaire équitable et uniforme de la part des deux parents.

Lorsqu'il est question de divorce ou de séparation, il y a cinq éléments de base à considérer: 1) la garde des enfants, 2) l'accès aux enfants, 3) la pension alimentaire pour enfants, 4) la pension alimentaire au profit du conjoint et 5) la division des biens.

Les nouvelles lignes directrices du provincial touchent la question des pensions alimentaires pour enfants. Celles-ci ne

modifient pas automatiquement les ordonnances alimentaires rendues pour enfants, ni les ententes écrites conclues avant le 1er mai 1997. Si l'un des parents veut changer le montant de la pension alimentaire destinée à ses enfants, il devra modifier l'entente écrite existante ou obtenir une nouvelle ordonnance judiciaire. À défaut d'entente entre les parties pour modifier le montant de la pension alimentaire, il faut procéder par requête en diminution ou augmentation de pension devant le tribunal.

Les lignes directrices provinciales contiennent différents éléments à considérer pour le calcul de la pension alimentaire. Il faut déterminer le type d'arrangement relatif à la garde de(s) l'enfant(s) en cause. S'agit-il d'une garde exclusive, partagée, garde traditionnelle avec droit d'accès?

Le type de garde peut avoir un impact direct sur le montant de la pension alimentaire. Il faut également déterminer le revenu disponible annuel des deux parents. Il s'agit des sommes reçues de n'importe quelle source au cours d'une année: salaire ou revenus d'un travail autonome ou de placements.

Il peut être complexe de calculer le montant de la pension alimentaire à payer lorsqu'il s'agit de personnes qui sont travailleurs autonomes, d'administrateurs ou d'actionnaires principaux de sociétés, de personnes ayant des propriétés ou des revenus de placements. Ainsi, pour ces dites personnes, il serait sage de consulter un professionnel étant donné que le calcul du revenu selon les lignes directrices n'est pas nécessairement le même

que celui pour les fins de l'impôt.

Outre les lignes directrices provinciales, il y a plusieurs facteurs puisés de la jurisprudence permettant de modifier le montant de la pension alimentaire à la hausse ou à la baisse. Par exemple:

- s'il y a eu augmentation ou baisse constante du revenu au cours des trois dernières années,

- s'il y a eu des profits ou pertes d'entreprise ou de placements exceptionnels pour une année,

- un des parents place des revenus ailleurs pour les cacher (en les plaçant sous le nom de quelqu'un d'autre, par exemple),

- le parent déduit des dépenses de façon irraisonnable de son revenu,

- des frais sont reliés à l'exercice des droits de visite à l'égard de(s) enfant(s),

- lorsque le payeur a de nouvelles obligations alimentaires pour des enfants d'une deuxième famille, etc.

Tous ces facteurs peuvent être considérés par le Tribunal comme étant des difficultés excessives soit pour le payeur, soit pour le bénéficiaire de la pension alimentaire, pouvant ainsi avoir un impact sur le montant de la pension à payer.

Pour toutes les parties concernées, lorsqu'il s'agit de déterminer le montant d'une pension alimentaire, il est impératif d'être informé de tous ses droits et de bien connaître l'état actuel de la jurisprudence.

La prochaine chronique juridique portera sur la médiation familiale. c

Me Alexandre Iracà, B.Ed, LLL.
Morin & Iracà Avocats
Édifice Place Brigil,
500, boul. Gréber, Bureau 308,
Gatineau, (Québec), J8T 7W3
Tél.: (819) 561-7776

Centre Nouvel Horizon

Sondage

Date limite de participation: le 24 octobre à 16 h.

Petites Annonces / Want ads

Réparation, configuration, installation d'ordinateurs, périphériques, logiciels et plus. Très bon prix (étudiant). Patrick 827-1063.

Congélateur à vendre 20' cube (65"X29"X3620 Kenmore, 200\$. Possibilité d'échange avec un frigidaire 14-15' cube. Jean Alain 827-2917.

Kenmore chest freezer for sale 20' cube or in exchange for a fridge 14-15' cube. Jean Alain 827-2917.

Travaux sur la route 307

Jusqu'au 15 octobre, il y a aura des travaux de terrassement, de décohesionnement, de stabilisation et de pose d'enrobé bitumineux sur une distance de 0,4 km sur la route 307 à l'intersection du chemin Mont-Cascades.

L'entrepreneur Constructions DJL inc. exécutera les travaux à un coût de 127 000 \$.

Les utilisateurs de la route sont priés de respecter la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des travailleurs. c.....

Flying rocks

Blasting crews working for the Municipality caused a surprise for Rob and Carla Irwin of Ovesta St. in Mont Cascades when a shower of 4 - 8 inch rocks hit their house following an explosion on Sept. 24.

One 8 inch piece of granite came threw a living room window where Carla had been sitting just moments before. Another broke threw a glass sunporch covering their dog in broken glass.



Luckily no-one was hurt. The contractor had a crew on the site the same day to conduct repairs to the Irwin residence. c.....

De la pluie dure

Le 24 septembre, une équipe faisant du dynamitage pour le compte de la Municipalité a causé toute une surprise à Rob et Carla Irwin de la rue Ovesta à Mont-Cascades: une pluie de roches suite à une explosion.

Un morceau de granit de 8 pouces est passé par la fenêtre du salon où Carla était assise quelques instants auparavant. Un autre morceau a cassé le toit vitré de la galerie au-dessus du chien.

Heureusement, il n'y a eu aucun blessé. Des travailleurs embauchés par la compagnie de dynamitage sont arrivés peu après pour réparer les dégâts. c.....

Club Optimiste

Invitation

À tous ceux et celles qui désirent devenir membre fondateur du Club Optimiste de Cantley:
Réunion le lundi 6 octobre 1997
à 19h30 à la salle du conseil municipal

For those wishing to become a founding member of the Cantley Optimist Club, a meeting will be held on
Monday, October 6, at 7:30 PM
at the municipal council hall.


Michel Chartrand
président par intérim 827-2451

Les étoiles d'argent de Cantley (Âge d'or)

Les activités on recommencés tous les mercredis à 13 heures à la maison Hupé, 611 Montée de la Source.

Les cartes de membres sont disponibles au même endroit. Nous espérons que vous vous joindrez à nous.

Le voyage aux pommes, le 23 septembre, a été un grand réussite. Merci au grand nombre de personnes qui y ont participé.



On September 10th our activities started again and they will continue every Wednesday at 10 AM at the Hupé House, 611 Montée de la Source.

Membership cards are available there. We hope you can join us soon.

Colome Portelance, secretary

plomberium

Assurance Nicole Bertrand

